



# Charte environnementale d'Infomaniak Network

En adoptant cette Charte, Infomaniak Network SA, ses dirigeants, ses employés s'engagent à agir conformément aux dispositions y figurant, et s'engagent à la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives.



## Sommaire

|                                                                                                                                                                                                  |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>1 Energie</b>                                                                                                                                                                                 | 2 |
| 1.0 utiliser de l'énergie électrique provenant exclusivement d'origine renouvelable,                                                                                                             | 2 |
| 1.2 compenser intégralement les émissions de CO2 générées par l'entreprise,                                                                                                                      | 2 |
| 1.3 tout mettre en œuvre pour réduire et optimiser sa consommation d'énergie,                                                                                                                    | 2 |
| <b>2 Datacenters</b>                                                                                                                                                                             | 3 |
| 2.1 sélectionner des serveurs peu sensibles au chaud et privilégier des techniques de régulation de l'air sans fabrication de froid,                                                             | 3 |
| 2.2 remplacer régulièrement son parc de serveurs afin de réduire la consommation globale et l'emprise au sol, tout en gagnant en puissance. Les anciennes machines sont intégralement recyclées, | 3 |
| 2.3 adapter ses centres de données aux normes écologiques les plus exigeantes de Suisse,                                                                                                         | 3 |
| <b>3 Mobilité</b>                                                                                                                                                                                | 5 |
| 3.1 encourager activement la mobilité douce de ses collaborateurs,                                                                                                                               | 5 |
| 3.2 privilégier les transports publics ou partagés, ainsi que les véhicules électriques,                                                                                                         | 5 |
| 3.3 réduire au maximum les transports professionnels et, le cas échéant, compenser intégralement les émissions de CO2 correspondantes,                                                           | 5 |
| <b>4 Responsabilité environnementale et sociale</b>                                                                                                                                              | 6 |
| 4.1 affilier ses employés à une caisse de prévoyance éthique et durable,                                                                                                                         | 6 |
| 4.2 verser un pourcentage de ses nouvelles affaires à des associations de protection de la nature,                                                                                               | 6 |
| <b>5 Achats</b>                                                                                                                                                                                  | 7 |
| 5.1 privilégier les achats de proximité, auprès d'entreprises ayant une charte environnementale, des certifications, des produits ou prestations respectueuses de l'environnement,               | 7 |
| 5.2 privilégier systématiquement les matériaux réutilisables, notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.                                                             | 7 |
| 5.3 opter pour l'achat de matériaux sans composés organiques volatiles, ainsi que biodégradables,                                                                                                | 7 |
| 5.4 utiliser exclusivement du papier recyclé ou certifié FSC et en limiter l'utilisation au strict minimum,                                                                                      | 8 |
| <b>6 Déchets</b>                                                                                                                                                                                 | 9 |
| 6.1 recycler tous les consommables, qu'ils soient électriques, électroniques, ainsi que papier, toner, fer, aluminium, PET, verre, plastiques, etc.                                              | 9 |
| 6.2 favoriser la dématérialisation partout où cela est possible (archivage, facturation, etc.)                                                                                                   | 9 |



## 1 Énergie



### 1.0 utiliser de l'énergie électrique provenant exclusivement d'origine renouvelable,

L'énergie électrique utilisée par l'entreprise pour l'alimentation de ses centres de traitement de données et de ses bureaux se compose ainsi :

- 80% d'énergie d'origine hydraulique (certifiée "TÜV SÜD EE01")
- 20% d'énergie d'origines renouvelables (certifiée "Naturemade Star")

### 1.2 compenser intégralement les émissions de CO2 générées par l'entreprise,

Infomaniak compense intégralement les émissions de CO2 générées par l'entreprise (transport des collaborateurs pour se rendre sur leur lieu de travail, fabrication et élimination des serveurs, électricité, climatisation, opérations). Les vols en avion sont également compensés (voir § 8 ci-dessous).

En 2014, l'entreprise a rejeté l'équivalent de 144.6 tonnes de CO2. Cette valeur est basse pour la branche et peut être atteinte principalement grâce à l'approvisionnement en électricité renouvelable, ainsi qu'aux efforts continuels pour n'utiliser que des consommables respectueux de l'environnement.

Infomaniak est certifiée par Myclimate. Il s'agit d'une fondation à but non lucratif d'origine suisse, fondée en 2002 à l'EPFZ, qui fait partie des leaders internationaux en matière de compensation carbone volontaire. Elle propose des services complets liés à la protection climatique. [www.myclimate.org](http://www.myclimate.org)

### 1.3 tout mettre en œuvre pour réduire et optimiser sa consommation d'énergie,

Depuis 2013, Infomaniak a confié la responsabilité de la gestion énergétique de l'entreprise à un collaborateur dont c'est la tâche principale. Il a pour objectif d'améliorer sans cesse la performance énergétique de l'entreprise et d'accroître son ambition environnementale.

L'ensemble des bureaux et salles informatiques est équipé exclusivement de lampes basse consommation. L'éclairage des bureaux est interrompu la nuit et le weekend, ainsi que durant les heures de travail, lorsque les pièces ne sont pas occupées.

Les ordinateurs de bureau sont mis en veille prolongée en fin de journée et les écrans sont éteints chaque soir.

Les centres de données font l'objet d'une stricte veille en matière énergétique (voir § Datacenters).

## 2 Datacenters



### 2.1 sélectionner des serveurs peu sensibles au chaud et privilégier des techniques de régulation de l'air sans fabrication de froid,

Le nouveau centre de traitement de données de Satigny, opérationnel depuis le 1er décembre 2013, bénéficie d'un indicateur d'efficacité énergétique (PUE) inférieur à 1.1, ce qui en fait, à notre connaissance, le plus écologique de Suisse !

Ce centre n'est refroidi qu'avec de l'air extérieur filtré. Il fait appel à la technologie "Fresh Air" qui permet de réduire la température sans faire appel à de l'air extérieur. Les serveurs fonctionnent en permanence à une température de 35°C et peuvent même monter jusqu'à 45°C durant 20% du temps d'utilisation. En hiver, la chaleur dégagée par les machines est recyclée pour chauffer les locaux.

La climatisation des deux autres centres de traitement de données est réglée sur une température constante, comparativement élevée, de 29°C qui permet de réduire la consommation d'énergie

Le centre de traitement de données de Vernier est refroidi pour moitié avec de l'air frais extérieur, qui n'est pas rafraîchi. Il s'agit d'un processus de climatisation naturelle par évaporation d'eau (adiabatique) qui s'enclenche automatiquement dès que la température dépasse 18 degrés.

Les centres de Carouge et Vernier sont refroidis depuis 2007 déjà grâce à l'injection d'air extérieur. Les systèmes de climatisation ne s'enclenchent que si la température extérieure dépasse 25°C.

### 2.2 remplacer régulièrement son parc de serveurs afin de réduire la consommation globale et l'emprise au sol, tout en gagnant en puissance. Les anciennes machines sont intégralement recyclées,

Infomaniak remplace ses serveurs après 4 années d'utilisation, sans attendre leur fin de vie, et les recycle intégralement. Ceci permet d'acquérir en permanence des serveurs plus puissants, moins énergivores et prenant moins de place, ce qui rend les centres de traitement de données plus efficaces, moins gourmands et mieux exploités.

### 2.3 adapter ses centres de données aux normes écologiques les plus exigeantes de Suisse,

Infomaniak achète uniquement des serveurs possédant les technologies « low voltage », moins gourmands en énergie (consommation électrique et chaleur dissipée).

Le processeur étant le composant du serveur qui consomme le plus d'énergie, l'entreprise ne travaille qu'avec la gamme « Xéon série L », ou « low voltage », qui utilise, en pleine puissance, 40% d'énergie en moins que les anciennes générations de processeurs. Ce choix a permis d'augmenter de 20% le nombre de machines tout en réduisant de 5% la consommation totale d'électricité.



# Charte environnementale d'Infomaniak Network

---

Pour garantir la stabilité de l'alimentation électrique, Infomaniak utilise un onduleur qui a un rendement de 99%, ce qui est exceptionnel pour un centre de traitement de données, la valeur habituelle se situant à 92%. Ainsi, sur 100 watts d'électricité consommés par un serveur, seul 1 watt est utilisé par l'onduleur. Faisant appel à la technologie "eBoost", cet onduleur ne se met en marche que si nécessaire, contrairement aux appareils classiques qui fonctionnent en permanence.

## 3 Mobilité



### 3.1 encourager activement la mobilité douce de ses collaborateurs,

Infomaniak dispose d'un plan de mobilité douce pour ses collaborateurs afin d'encourager les déplacements écologiques et l'exercice physique.

Ainsi, les collaborateurs touchent une allocation variant en fonction de leur moyen de transport et de la distance parcourue pour se rendre au travail.

La prime est maximale (CHF 1'500 par an) si le collaborateur s'engage à venir à pied au travail. Elle est ensuite dégressive en fonction du moyen de transport utilisé. Dans l'ordre : vélo toute l'année ; vélo en été + transports publics en hiver ; transports publics toute l'année ; voiture électrique ; vélo en été + voiture/moto en hiver ; covoiturage ; voiture « propre » ; P+R ; autopartage (Mobility).

Une allocation est également octroyée aux collaborateurs qui déménagent à moins de 5km de leur lieu de travail ou qui souhaitent acquérir un vélo.

Des vélos traditionnels et électriques sont mis à disposition des collaborateurs, assortis de mesures d'encouragement en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Infomaniak Network participe chaque année à l'action "Bike to work - A vélo au boulot". Cette initiative de Pro Vélo Suisse vise à motiver les gens à se rendre au travail à vélo ou à combiner vélo et transports publics.

### 3.2 privilégier les transports publics ou partagés, ainsi que les véhicules électriques,

Infomaniak s'est dotée d'une voiture d'entreprise fonctionnant uniquement à l'énergie électrique. Il s'agit d'une berline d'une autonomie de 130Km, ne rejetant aucun gaz à effet de serre, ni particules fines ni de monoxyde d'azote. Pour en savoir plus : <http://ecologie.infomaniak.com/charte-environnementale/voiture.php>

### 3.3 réduire au maximum les transports professionnels et, le cas échéant, compenser intégralement les émissions de CO2 correspondantes,

Les déplacements professionnels sont réduits au maximum et remplacés autant que possible par la visio- et l'audio-conférence.

L'entreprise renonce aux trajets en avion. Si cela n'est pas possible, les émissions en CO2 correspondantes sont intégralement compensées. Pour en savoir plus : <http://ecologie.infomaniak.com/charte-environnementale/taxecompensation.php>



## 4 Responsabilité environnementale et sociale



### 4.1 affilier ses employés à une caisse de prévoyance éthique et durable,

Infomaniak fait confiance depuis 2009 à Nest, une caisse de pensions qui sélectionne ses placements en fonction de critères écologiques et sociaux, propres à contribuer à une économie et une société durables. Tous les placements sont examinés sous l'angle éthique. Sont notamment exclus le génie génétique agricole, l'armement, le travail des enfants ou encore l'énergie nucléaire.

### 4.2 verser un pourcentage de ses nouvelles affaires à des associations de protection de la nature,

Infomaniak soutient quelques associations de protection de la nature en versant chaque mois 1% du chiffre d'affaires généré par les nouveaux contrats. Ces associations sont le WWF, le fond Bruno Manser, ou encore Shipstern Nature Reserve. Pour plus d'informations : <http://ecologie.infomaniak.com/soutiens-associations/>

Infomaniak prend part au projet "Un toit pour les abeilles.fr" qui contribue activement à la protection de l'abeille et au développement des colonies en associant les apiculteurs partenaires de leur initiative.

## 5 Achats



### 5.1 privilégier les achats de proximité, auprès d'entreprises ayant une charte environnementale, des certifications, des produits ou prestations respectueuses de l'environnement,

L'entreprise achète uniquement des serveurs possédant les technologies « low voltage », moins gourmands en énergie (consommation électrique et chaleur dissipée, alimentation certifiée "80 PLUS"). Elle privilégie systématiquement l'achat de matériel efficient et écologique.

Nous privilégions l'achat de fournitures fabriquées à proximité de nos locaux pour l'ensemble des commandes de l'entreprise.

Les sociétés ayant une Charte écologique ou développant des procédés ou solutions respectueuses de l'environnement sont privilégiées au détriment des produits ou solutions concurrentes.

Infomaniak s'engage à responsabiliser ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants sur l'intérêt de travailler avec des entreprises engagées en faveur de l'environnement.

### 5.2 privilégier systématiquement les matériaux réutilisables, notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.

Infomaniak a renoncé à l'emploi de vaisselle jetable pour les repas pris au bureau ou les célébrations. Le tri sélectif du PET et de l'aluminium est instauré dans la cafétéria.

Les essuie-mains jetables ont été remplacés par des rouleaux en tissu. Chaque rouleau peut remplacer jusqu'à 60 000 serviettes en papier !

Les bouteilles et fontaines à eau ont été retirées au profit de la consommation d'eau du robinet.

Tout comme l'Etat de Genève, Infomaniak a adopté des chiffons en microfibres, qui réduisent de manière significative l'utilisation de détergents et de produits chimiques de nettoyage.

### 5.3 opter pour l'achat de matériaux sans composés organiques volatiles, ainsi que biodégradables,

Infomaniak évite dans la mesure du possible l'achat de tout type de matériel incluant des composés organiques volatiles (COV). Ainsi, une attention particulière est portée aux éléments et matériaux constituant les parois, sols (moquettes) et l'ensemble de l'environnement de travail de ses collaborateurs.

Les équipes de nettoyage des bureaux doivent utiliser uniquement des produits bio dégradables et sans COV avec les labels les plus exigeants du marché.



## 5.4 utiliser exclusivement du papier recyclé ou certifié FSC et en limiter l'utilisation au strict minimum,

---

Toute la correspondance interne se fait exclusivement par courrier électronique. Le recours au courrier traditionnel ou au fax n'a lieu qu'en cas d'absolue nécessité.

Le papier utilisé par l'entreprise (impressions, enveloppes, etc...) provient exclusivement de papier 100% recyclé ou de papier certifié FSC.



## 6 Déchets



**6.1 recycler tous les consommables, qu'ils soient électriques, électroniques, ainsi que papier, toner, fer, aluminium, PET, verre, plastiques, etc.**

Tous les déchets sont triés et recyclés, à tous niveaux de production.

Les batteries rechargeables remplacent les piles pour tous les équipements électroniques. Des chargeurs et des bacs de récupération des éléments en fin de vie sont à la disposition des collaborateurs. Tous les composants électriques ou électroniques sont récupérés et recyclés par Swico, un prestataire spécialisé.

Les cartouches de toner des imprimantes sont récupérées et recyclées par des entreprises spécialisées.

La levée des déchets encombrants (ferraille, verre, plastique, carton) est organisée plusieurs fois par année et est acheminée dans un centre de récupération pour le retraitement.

Dans chaque bureau se trouvent une poubelle et une corbeille à papier destinée au recyclage.

**6.2 favoriser la dématérialisation partout où cela est possible (archivage, facturation, etc.)**

L'archivage se fait systématiquement et exclusivement de manière électronique et sans impression, au moyen d'un numériseur et d'un logiciel de stockage et de protection des données.

La facturation de nos clients se fait en ligne : les clients sont incités à adopter un paiement électronique avec une facture reçue par courrier électronique au format PDF. La facturation papier est majorée de CHF 15.